

Image not found or type unknown



Renseignement suite a un jugement par défaut

Par **lapatiti**, le **19/08/2017** à **15:40**

Bonjour, rnrnJ'ai eu un problème avec la justice en 2009 qui a donné suite à un mandat d'arrêt national à mon égard en 2010 ainsi qu' un jugement par défaut en septembre 2012.rnrnJ'ai jamais reçu de notification (sûrement parce que j'ai changé d'adresse) et je n'ai jamais été arrêté par la police.rnrnMa question est : Y'a-t-il prescription dans mon cas ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.